

OBJECTIFS DE LA FORMATION	PROGRAMME PEDAGOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain ▪ Citer les différents domaines de tension, les zones d'environnement et leurs limites ▪ Décrire le principe d'une habilitation, identifier les symboles d'habilitation et les rôles de chacun ▪ Utiliser et vérifier les équipements de protections collective, individuelle et le matériel de sécurité ▪ Travailler en sécurité lors des manœuvres en basse et haute tension ▪ Agir en cas d'accident d'origine électrique ou en cas d'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les statistiques d'accidents d'origine électrique ▪ Le contexte réglementaire ▪ Les partenaires de la prévention ▪ Les dangers et effets du courant électrique sur le corps humain : Electrisation, brûlure... ▪ Les noms et limites des différents domaines de tension ▪ Les opérations dans l'environnement : Utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés - Mise hors de portée - Mise en sécurité d'un circuit - réalisation d'opérations spécifiques dans le respect des instructions et documents ▪ Les pièces nues sous tension en champ libre : Zone d'investigation ; Zone de voisinage simple ; Zone de voisinage renforcée ▪ Les canalisations isolées : isolées et visibles ; Isolées et invisibles ▪ L'habilitation : Conditions - Symboles - Maintien et renouvellement - Titre d'habilitation ▪ Le rôle et compétence des différents acteurs dans l'environnement : Chargé d'exploitation - chargé de travaux - chargé de chantier, d'interventions élémentaires - exécutant... ▪ Les équipements de protection et leur fonction : Collectif, Individuel ▪ Les équipements de travail utilisés : Risque – vérification – identification – utilisation ▪ Fonction des matériels électriques : Coupure – protection - séparation... ▪ Les documents applicables lors d'une opération : Autorisation de travail, instructions de sécurité... ▪ Les mesures de prévention à appliquer lors des manœuvres en basse et haute tension : Éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter... ▪ La conduite à tenir en cas d'accident corporel d'origine électrique ▪ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
MOYENS PEDAGOGIQUES	
<p>Apports théoriques, échanges, partage d'expérience, démonstration par le formateur, exercices d'apprentissage, mises en situation.</p> <p>Formateur qualifié, expérimenté en prévention du risque électrique et habilité à délivrer formation selon la NF C 18-510.</p>	
MODALITE D'EVALUATION	
<p>Évaluation théorique : QCM Évaluation pratique : mise en situation</p> <p>Avis du formateur transmis à l'employeur pour décision d'habilitation</p> <p>Attestation de fin de formation</p> <p>Un livret sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.</p>	
DUREE DE VALIDITE	
Habilitation à renouveler tous les 3 ans.	

Durée	Nombre de stagiaires	Tarif	
2 jours (14 heures)	4 à 10 stagiaires	Nous consulter	
Publics concernés et prérequis		Accessibilité aux personnes en situation de handicap	
<p>Tout personnel non électricien amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension</p> <p>Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants, chaussures de sécurité, et écran facial de protection (visière de sécurité)</p> <p><u>Obligation du Passeport de Prévention</u> : <i>Nom de naissance et numéro de S.S. des salariés à former</i></p>		<p>Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.</p>	
Taux de satisfaction Stagiaire	Taux de réussite	Modalité et délai d'accès	Contact
99,38 %	100 %	Signature d'une convention minimum deux semaines avant le début de la formation	06 49 85 41 28 contact@i2s-prevention.fr